

*statu quo* dans toute l'Asie, sans aucune idée d'agression contre les voisins. C'est une politique essentiellement conservatrice qui peut profiter à tout le monde, mais en empêchant de nouvelles acquisitions territoriales jusqu'à nouvel ordre.

D'autre part, le traité anglo-français du 8 avril 1904 a été mis à une rude épreuve par le fait de l'ingérence de l'Allemagne, mécontente de n'avoir pas été consultée au sujet du Maroc et réclamant une conférence internationale, qui va se tenir à Algésiras, près de Gibraltar.

BELGIQUE. — 1905 a été pour la Belgique une année jubilaire : on y a fêté le 75<sup>e</sup> anniversaire des exploits des patriotes de 1830, qui reconquirent l'indépendance ravie par l'étranger, depuis la Révolution française.

Dans toutes les provinces, bien plus, dans chaque commune du pays, on vit s'organiser des fêtes nationales sous toutes les formes : cortèges historiques, où se renouvelaient les tournois de la chevalerie ; — fêtes religieuses où le *Te Deum*, qui rend gloire à Dieu, se mêlait à la *Brabançonne*, qui célèbre les combattants de 1830 ; — fêtes militaires, auxquelles prirent part non seulement l'armée actuelle, mais encore tous les anciens soldats, et surtout les rares survivants des glorieuses journées ; — fêtes artistiques, où l'art ancien le disputait aux beaux-arts modernes ; — fêtes agricoles, qui rivalisèrent avec les fêtes industrielles, pour montrer les progrès accomplis dans ces branches économiques, dont la synthèse fut exprimée par l'Exposition universelle et internationale de Liège. (1).

PAYS-BAS. — Depuis quelques années existait à la Haye le gouvernement dit « chrétien » présidé par M. Kuyper, favorable à la liberté religieuse, et dont les catholiques ont profité pour fonder une Université et obtenir des subsides pour l'enseignement primaire libre selon les règles de la justice distributive. D'autres lois ont été faites pour avantager les ouvriers malades ou infirmes, pour les pêcheurs, marins, etc. Mais dans les récentes élections, l'alliance libéralo-socialiste a changé la majorité ; mais celle-ci est si faible qu'on a dû former un ministère mixte ou d'affaires.

(1) Cf. le « tract » éloquent de M. GODEFROY KURTH sur « la Patrie belge » : *Questions actuelles*, t. LXXXI, p. 109.